

**Justine Benin**  
*Députée de Guadeloupe*  
*Commissaire aux affaires sociales*  
*Membre de la Délégation aux Outre-mer*

*Monsieur le Premier ministre*

**M. Jean Castex**  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 – Paris

*Le Moule, le 16 mars*

Monsieur le Premier ministre, *A cher Jean Castex,*

Je souhaite, par la présente, attirer votre attention sur les graves difficultés que traverse le secteur touristique en Outre-mer et singulièrement sur mon territoire de la Guadeloupe.

Depuis précisément un an, les établissements hôteliers et les restaurants de Guadeloupe sont confrontés à une crise économique sans précédent, crise qui a par ailleurs débuté alors même que ce secteur se trouvait en haute saison touristique. Récemment, le retour des motifs impérieux en provenance ou à destination des Outre-mer est venu aggraver la possibilité de reprise économique pour un grand nombre de professionnels du tourisme dans nos territoires.

Les représentants du Groupement hôtelier touristique Guadeloupéen – UMIH Guadeloupe m'ont récemment alertée sur les difficultés profondes qu'ils rencontrent pour faire face à leurs charges, la crise menaçant leurs activités de manière pérenne. De fait, malgré l'engagement de l'Etat à travers le « Plan Tourisme », les professionnels du tourisme ultramarins aspirent à des mesures complémentaires, adaptées et plus ciblées, afin de tenir compte des spécificités économiques des Outre-mer.

Ces mesures complémentaires pourraient parfaitement s'inscrire dans la logique du « Plan Montagne » que prépare le Gouvernement, avec la mise en place d'une indemnisation des professionnels de l'hôtellerie-restauration ultramarins sur leurs pertes brutes d'exploitation pour 2021.

Il pourrait également être envisagé d'apporter une aide spécifique pour répondre aux défis structurels que sont la transition écologique, la diversification des activités de tourisme, et la compétitivité de l'offre sur les territoires, qui permettrait aux professionnels de réaliser des investissements de moyen et long-terme pour valoriser leurs activités, notamment dans le cadre des crédits du Plan de Relance.

Enfin, afin de faire face au choc économique durable que subissent les établissements hôteliers, il serait pertinent de les exonérer, à titre exceptionnel, de la contribution à l'audiovisuel public pour 2021. En effet, la grande majorité de ces PME ne disposent plus de la trésorerie suffisante pour honorer le paiement de cette taxe qui représente une charge de plusieurs milliers d'euros pour chaque établissement, alors qu'ils n'accueillent quasiment plus aucun public depuis le mois de janvier.

Monsieur le Premier ministre, je sais les efforts de votre Gouvernement pour soutenir toutes nos entreprises, dans tous les territoires, et cela pour surmonter la crise sanitaire, économique et sociale qui est sans précédent.

Des mesures complémentaires sont cependant attendues, et particulièrement dans nos Outre-mer. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces propositions, et je reste à votre disposition pour tout échange sur ces questions majeures.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

*Très sincèrement*

**Justine Benin**  
*Députée de Guadeloupe*



*Copie :*

**M. Bruno Le Maire**, *ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance*

**M. Sébastien Lecornu**, *ministre des Outre-mer*

**M. Olivier Dussopt**, *ministre délégué aux Comptes-Publics*

**M. Jean-Baptiste Lemoyne**, *Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie*